

# La ronde des engins mystérieux continue dans le ciel de France

M. André Lefèvre, chauffeur de taxi, qui stationnait sur le port, a aperçu un disque incandescent qui montait dans le ciel laissant derrière lui une traînée phosphorescente et une légère fumée. Ce phénomène, qui a été visible pendant dix minutes, a eu également pour témoins plusieurs marins regagnant leur bateau.

— M. et Mme Tessier, de St-Etienne, qui campaient à Aurec-sur-Loire, ont aperçu dans le ciel un objet lumineux donnant l'impression d'un gros phare qui se déplaçait à vive allure à environ 2.000 mètres d'altitude. L'engin émettait un faisceau lumineux de couleur rouge orange et suivait une trajectoire Nord-Sud.

A peu près au même moment plusieurs personnes ont aperçu, au-dessus du clocher d'Aurec, des engins semblables qui, après s'être immobilisés un instant traversèrent le ciel à vive allure en direction du Sud-Ouest.

— Un Lyonnais a affirmé avoir observé à l'aide d'une jumelle, au-dessous de la colline de Saint-Foy, au Sud de la basilique de Fourrière, un disque lumineux rouge orange.

Celui-ci fut suivi d'autres disques brillants, plus petits. Le phénomène avait duré environ 20 minutes.

— Des soucoupes, cigares, disques, boules et autres objets « volants » ont été vus à Chancelade (Haute-Vienne), Willer (Haut-Rhin), Gouesnach, près de Quimper, Bautignecourt, Ambazac (Haute-Vienne), Dijon, Marcoing près de Cambrai, Pommier (Indre), Rouen, Ajaccio, La Rochelle, Quimper, Cholet et Vannes.

## La « soucoupe volante » de Maisoncelles était — le fruit — de l'imagination d'un cantonnier

Melun, 4. — Des cantonniers qui travaillaient au bord de la route Coulommiers - Mesux, avaient déclaré avoir aperçu, il y a plusieurs jours, non loin de l'aérodrome de Voisins, commune de Maisoncelles, une soucoupe volante reposant sur trois béquilles.

L'un d'eux, M. Goujon, avait même affirmé qu'à 150 mètres de l'engin, il avait été paralysé par un rayon électrique, tandis que la soucoupe s'élevait lentement dans le ciel pour disparaître. Le cantonnier, qui avait fourni aux journalistes toutes les précisions, avait également montré à divers témoins les traces laissées par les béquilles de la soucoupe.

La gendarmerie de Coulommiers a décidé d'interroger les témoins.

Plusieurs se rétractèrent immédiatement en déclarant qu'ils avaient mauvaise vue, qu'ils n'étaient pas très sûrs de ce qu'ils avaient aperçu, ou même qu'ils n'avaient rien vu du tout. Mais le principal intéressé, M. Goujon, resta très ferme dans ses déclarations.

Aussi les gendarmes l'emmenèrent-ils sur place, en présence de plusieurs personnalités scientifiques parisiennes. On photographia les trous laissés par la soucoupe : ils avaient été creusés de la main du cantonnier, dont la terre avait gardé les empreintes.

Le cantonnier a reconnu avoir monté de toute pièce cette étrange histoire. Il a été conduit devant le juge d'instruction de Coulommiers.